

## CONSEIL MUNICIPAL – 12 avril 2017 - TRANSCRIPTION DES SOUS-TITRES CODÉS

Bonjour et bienvenue au conseil d'Ottawa!

<CR> - (voix de l'interprète) je vais demander

aux membres du conseil de s'asseoir. (inaudible) veuillez vous lever pour un moment de réflexion et ensuite, (inaudible) nous présentera l'hymne national. Rester debout.

Conseiller Cloutier, (inaudible) on va débiter l'hymne national.

<CR> - Merci, Monsieur

le Maire là (inaudible) est un (inaudible) communautaire qui (inaudible) les cloches sont arrivés au par depuis 1972 et représente une source vitale de travail d'équipe et d'associations médicales au fil des ans. La congrégation plusieurs groupes actif de joueurs de cloche et ils font beaucoup de réellement dans la communauté grâce à la musique. Le groupe Rideau Park Handbells fait sonner ses cloche à toutes sortes d'activités et de lieux, des églises, des résidences pour personnes âgées, des mariages, des centres de réadaptation, la liste est longue. Et (inaudible) ils sont préparés pour les célébrations de Pâques et j'apprécie beaucoup qu'ils aient accepté mon invitation à venir ici aujourd'hui. (fin de la traduction) à l'hôtel de ville ce matin pour la interprétation envoûtante de notre hymne national. (voix de l'interprète) sous la direction de (inaudible) la Rideau Park Handbells, la voici. <MUS><MUS>

<MUS><MUS>

(applaudissements)(voix de l'interprète)

<CR> - Excellent, félicitations.

De jeunes gens de grand talent à la Rideau Park Handbells. Merci monsieur Cloutier d'avoir inviter ces gens et j'ai maintenant le plaisir de présenter le prix du

bâtitseur de la ville, je vais demander à Patrick Lin de s'avancer, de même qu'aux conseillers Qaqish, qui est son conseiller municipal, avancez-vous, Patrick. (fin de la traduction) son conseiller municipal Michel Qaqish de me joindre pour une présentation du prix du bâtisseur de la ville d'aujourd'hui. (fin de la traduction) (voix de l'interprète) et je sais que Patrick a des amis, des invités avec lui.

Nous sommes heureux de les accueillir aussi. Le prix de bâtisseur de la ville reconnaît l'engagement extraordinaire à faire de notre ville, une ville meilleur où il fait bon vivre, grâce au bénévolat exceptionnel et à une conduite exemplaire. J'ai l'honneur de présenter ce prix un monsieur Patrick Lin qui est le fondateur de (---) reconnue pour promouvoir les échanges culturels entre les populations de la Chine et du Canada. En février dernier, monsieur Patrick Lin, à organiser un concert avec leurs caste Symphonique de Pékin et celle d'Ottawa en célébration du 150e anniversaire de Ottawa, du Canada. Le concert était phénoménale, j'ai eu l'honneur d'y assister, ça a été un succès retentissant qui a art resserrer les liens entre Ottawa et Pékin. Patrick et sa femme Yvon qui est aujourd'hui ici sont des mes scènes de la Fondation du Sénat et des partenaires de l'orchestre du Sénat du Canada et de sa tournée 150. Monsieur Patrick Lin est reconnu pour son travail (---) et plusieurs autres programmes pour attirer les investissements chinois à Ottawa. Je prophets de l'occasion pour remercier Patrick Lin pour ses nombreuses contributions. Je maintenant le plaisir, au nom de votre conseil municipal et de tout le conseil de vous remettre le prix de bâtisseur de la ville. Vous vivez à Ottawa depuis combien de temps maintenant?

<CR> - (voix de l'interprète) sept ans seulement et déjà, il se distingue par toutes ces activités philanthropique. Quel beau modèle à suivre pour

tous les néo-Canadiens à Ottawa. Félicitations et merci de votre bon travail.

(applaudissements)

<CR> - (voix de l'interprète) merci beaucoup, votre honneur, conseillers et conseillères.

En fait, je suis très nerveux maintenant. Les membres de ma famille, ma femme et mes enfants ne me permettra jamais de parler en public parce que je ne suis pas un très bon orateur. Mais je dois dire que je suis vraiment très reconnaissants de ce prix qui m'a été remis aujourd'hui. Et comme résidents bien ordinaire d'Ottawa et comme citoyen canadien, je suis honoré d'accepter ce prix. En fait, nous nous sommes installés à Ottawa il y a sept ans, comme vous le savez. On a commencé à travailler ici pour promouvoir la relation entre Pékin et Ottawa. Ottawa est tellement une belle ville. Elles méritent que l'on s'efforce de contribuer comme citoyen ordinaire. En fait, en chinois, capitale veut dire ce qu'il y a de mieux. Nous sommes heureux de vivre à Ottawa, la capitale nationale. Comparé à ce prix aujourd'hui, nous croyons que c'est un peu et même exagéré. À l'avenir, on tâchera de contribuer encore plus à la ville d'Ottawa. Je conclurai là-dessus. Je ne veux pas simplement flatter ici mais Ottawa est une ville de paix, d'ordre, de gens aimables et quand on s'est installée ici, on était tout à fait d'accord avec ce qui avait été dit par le premier premier ministre du Canada. Nous allons célébrer cette année le 150e anniversaire du Canada et on voit que John McDonald avait dit que le gardien était un pays de paix, d'ordre est de bon gouvernement. Nous le croyons. On peut dire que Ottawa est une ville d'ordre, de paix et de bons gouvernement municipal et un bon maire. Merci.

(applaudissements)

<CR> - (voix de l'interprète) merci, Patrick.

Et à vos collègues de la Symphonie d'Ottawa, qui compte beaucoup sur ce partenariat avec l'Orchestre Symphonique de Pékin. Avril est le mois national de la poésie et j'ai l'honneur de vous présenter deux nouveaux poète lauréats nommé récemment.

Je vais demander à Madame Andrée Lacelle et Monsieur Jamal Jackson Rogers de se joindre à moi ici pour une présentation. Je demanderai également à votre conseiller municipal, le conseiller Fleury et le conseiller El-Chantiry de s'avancer également.

Bienvenue. Je suis très heureux d'accueillir et d'accueillir les représentants et les responsables de l'équipe de développement culturel. Le programme est administré par (---) au nom de la ville. Le groupe de travail était composé de poètes individuelles et des représentants de VERSe. (---) le poète agira comme ambassadeur de la poésie du Canada et partout où ils seront invités à prendre la parole. (fin de la traduction)

ils seront ambassadeurs de la poésie ici à Ottawa et partout où ils seront appelés à prendre la parole. Je devrais dire que pour la première fois dans l'histoire de la ville, nous avons un poète anglophones et francophones. Avant, nous n'avions qu'un seul anglophone. La littérature et la poésie unissent et nous aide dans la communauté et au-delà. Alors que le Canada célèbre son 150e anniversaire, le mois national de la poésie à encore plus d'importance et c'est une occasion unique de reconnaître le passé alors que l'on planifie l'avenir. J'aimerais remercier les poètes et les auteurs qui nous inspire et qui donne un sens à nos expériences, à nos mots et à nos émotions. Je suis je sais également reconnaître les organisations qui encourage cette créativité, y compris la ligue des poètes du Canada, les membres de VERSe Ottawa, nos poète lauréats et les membres de la communauté de la poésie à Ottawa. Nos propres poète lauréats vont réciter un poème après la présentation

de la proclamation. Maintenant, si je peux avoir la programmation. Je pense qu'on en a qu'une seule. Il faudra la partager. Non, vous en avez aussi. Je vous remets la proclamation. En proclamant le 17 avril comme, avril 2017 comme le mois national de la poésie. Madame Lacelle va maintenant réciter son poème (---). Il n'y aura pas d'interprétation pour le poème.... première poète francophone de la cité, voilà une présence francophone officielle à Ottawa. La capitale du Canada, notre ville. Le poème est un espace ouvert ou tant se créer tant se dit. Et la ville d'Ottawa en est une d'accueil et d'ouverture. Et quelle rayonne autour et par-delà, grâce à la complicité poétique de nos présences citoyenne. Maintenant, un poème que je vais introduire avec ses mots du poète Robert Frost.(intervention en anglais)Aujourd'hui nos âmes. Quand j'étais enfant, Horizon, plage, nos pas, nos âmes, nos visages, rivière rideau, rivière des Outaouais, rapide, source, ruisseau. Nos au vive. Poésie enraciné, poésie immigrantes. Une histoire, jamais la même. Des mémoires parallèle se croisent. Vivre en a eu lieu, mourir à un espace. Le redécouvrir avec d'autres. Ce (inaudible) à neuf, se resserre, se redire. Dire. En sous-chez ici ou venus d'ailleurs, sommes tous en quête d'un chez soi. Dans nos départs, nos arriver, toujours, nous nous déplaçons vers une autre intensité. Dans l'enceinte d'une ville ouverte, vibre de vastes construction. Le coeur au présent, le centre devant. Le très, le cercle, l'alliance. Femmes, hommes. Nous souffle. Une signature. Avant coureuses, la parole. Parole gîte dans nos mots sans calcul. Et la poésie. Cette grande rapaillés. Partout, nous reçoit. Merci et belle journée à vous tous et toutes.

(applaudissements)(intervention en anglais)(intervention en anglais)(intervention en anglais)Il n'y aura pas d'interprétation.(intervention en anglais)(intervention en anglais)(intervention en anglais)(intervention en anglais)(intervention en anglais)

(applaudissements)

<CR> - (voix de l'interprète) ce n'est pas facile à suivre. Félicitations et merci infiniment. J'aimerais maintenant prendre quelques minutes pour faire le point sur les (inaudible) Bretons. Je remercie la Commission de la capitale nationale pour tous les efforts dans ce dossier. En 2016 et à la demande de la Commission de la Capitale-Nationale, la ville d'Ottawa c'est lancé dans une discussion exploratoire avec rendez-vous Le Breton qu'on connaît aussi sous le nom RLG. On voulait alors participer au processus pour le réaménagement des plaines LeBreton. Comme vous le savez, le 24 novembre 2016 la 6 ième a désigné RLG comme le propose a préféré pour le réaménagement. Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que je vais demander un mandat au comité et au conseil pour permettre à la ville d'Ottawa d'entamer des négociations formelles avec RLG la CCN et tout le (---) et je demanderais au conseil municipal de nous donner le mandat de négocier avec rendez-vous LeBreton, la sixième et d'autres partenaires sur le développement des plaines LeBreton. Je fais cela maintenant car j'ai l'impression qu'il y aura beaucoup plus d'engagement avec ALG au cours de l'année à venir. Et je pense que c'est important d'avoir un mandat bien claire du public et du conseil. Comme vous le savez tous, pardon, j'ai demandé au personnel de préparer un rapport aux fins d'études par le Comité de finance et de développement économique d'ici l'automne pour énoncer la vision du conseil le mandat pour les négociations à venir sur ce projet de transformation importante. Les plaines LeBreton peuvent être une belle occasion de ralliement pour la ville. La ville doit être présente à l'attaque (fin de la traduction) pour ces discussions importantes. C'est pourquoi je demande que le comité le conseil

donne au directeur municipal et moi-même un mandat formel pour négocier au nom de la ville d'Ottawa. J'ai hâte d'entendre les commentaires des conseillers commence conseillère <MUS> Je crois qu'il est important de parler publiquement de ce que la ville devrait faire pour contribuer à un réaménagement des plaines. Tous les partenaires doivent s'entendre sur des améliorations à apporter et qui sera, assumera la responsabilité. On doit savoir que la patinoire sera financé et entretenus et que la remise en état du terrain sera achevé est bien financé. Aussi, il ne faut pas penser aux pertes économiques que cela en traînera pour six villes, en fait, l'ouest de la ville, si on devait fermer le centre Canadienne d'ailleurs. Je vais travailler avec le centre de l'organisation des sénateurs, les conseillers de l'Ouest, les en les entreprises et résidents pour être certain d'avoir de bonnes options pour compenser la perte de l'aréna. Ce ne sont là que quelques-unes des questions que j'ai demandé au personnel de recommander pour les négociations. (fin de la traduction) j'ai demandé à notre personnel de nous proposer les prochaines étapes à suivre pour arriver à ce projet. (voix de l'interprète) comme vous pouvez vous imaginer, tout projet de cette taille et de cette complexité requiert une équipe qui a des objectifs en commun. Nous devons savoir qui est responsable pour chaque aspect de ce projet complexe. Ce rapport à la première étape avant de définir le rôle de la ville. J'aimerais prendre un instant pour revoir avec vous certaines des raisons pour lesquelles je pense que ce projet est si important pour la ville et son avenir. Non seulement ce réaménagement appuie la densification de la ville et les politiques de développement communautaire, cela doit correspondre également au plan piétons. LeBreton reliera le centre-ville, 101 tonnes, le quartier chinois, (inaudible) et le chantier dévié où est la petite Italie. On a Mayrand, on améliorera l'accès aux berges de la rivière des Outaouais comme on n'a jamais vu depuis des

dizaines y. Les plaines LeBreton auront également des aménagements le long de la ligne de la Confédération et l'espace de deux du train léger simulé aura, stimulera les investissements dans la ville. Entouré de la nouvelle Bibliothèque centrale, le chantier B Viau, la station Bay View deviendront des cônes d'attraction pour l'accès à la rivière des Outaouais. LeBreton nous permettra également de consolider les liens économiques et touristiques avec Gatineau. (fin de la traduction) oui (inaudible) Alors, nous verrons également moins de gens qui prendront leur voiture pour aller à l'aréna. J'aimerais donner un exemple pratique de ce que LeBreton signifie pour notre ville. En 2015, les événements aux (---) ont attiré plus de deux millions de visiteurs, 50000 personnes se sont rendus au centre (---). Ce centre pourraient maintenant être réinstallé aux plaines LeBreton et il faudra assurer des moyens de transport. 1, cinq millions de personnes qui utilisaient leur voiture et qui créaient des bouchons sur les rues, ils vont utiliser (inaudible). Ceci démontre comment (inaudible) pourrait être bénéfique s'il était aménagées. Pensez combien il sera plus facile de se rendre à un match ou à un grand événement de n'importe où, que ce soit d'un hôtel à Orléans, au centre-ville, à l'aéroport ou de nos établissements postsecondaires de calibre international. Pensez à ceux qui étudient la gestion des sports et qui font les stages au (---). Dès que la phase deux du train léger sera terminée, ils pourront passer directement du campus algonquin jusqu'au nouveau Centre aux plaines LeBreton. C'est aussi une croissance intelligente parce que 70% des résidents d'Ottawa, grâce à l'expansion, seront à, 405 kilomètres d'une station. Il y a aussi les options de Parc-o-bus. Nous pensons qu'il y aura une réduction importante de la circulation. Nous pensons que LeBreton est destiné à devenir un centre novateur qui assurent la croissance économique. Il y aura aussi des logements abordables et des emplois pour les gens de notre ville. (fin de la

traduction) la croissance économique d'Ottawa à court et à long terme. (voix de l'interprète) je pense qu'il faut être ouvert et transparent en ce qui concerne la nature des négociations. Pour décrire ce projet ou réaliser ce projet, il faudra beaucoup de temps. (fin de la traduction) (voix de l'interprète) pour entreprendre un projet de cette ampleur et pour collaborer, il faut s'engager collectivement à faire en sorte que les plaines LeBreton soit un endroit où les gens pourront vivre, travailler et jouer. Les plaines ont été vague pendant cinq décennies et le moment est venu de faire quelque chose. La ville d'Ottawa, la province de l'Ontario, le gouvernement du Canada et le secteur privé ont pu procéder à des aménagements très novateur, qui comprennent la ligne de la Confédération, la phase du train léger, le centre d'innovations, le nouveau musée des beaux-arts, le parc (---) est le plan d'action de l'avenir d'Ottawa, des Outaouais plutôt. La ville d'Ottawa s'est engagé à continuer de travailler de très près avec nos partenaires, sur cette aménagement, très intéressant. Aujourd'hui, je lance le processus pour la consultation publique. Comme je l'ai, dit je vais présenter un rapport après coup. Ensuite, au conseil, dans les mois à venir, pour énoncé une stratégie, entre-temps je compte rencontrer les membres du conseil ainsi que le public pour savoir quelle est (---) pour les plaines LeBreton. Appel nominal.

<CR> - (voix de l'interprète) conseiller Monette.

Conseiller Wilkinson.

<CR> - (voix de l'interprète) vous avez le quorum, Monsieur le

Maire.

<CR> - (voix de l'interprète) adoption de procès-verbaux. Adopté. Déclarations de conflit d'intérêts.. Aucune absence. Conseiller Monette. Appuyé par le conseiller Chiarelli.

<CR> - Rapports numéro 23 du Comité de l'agriculture et des affaires rurales. Rapports numéro 22 du service communautaire et de la protection, rapport numéro 22 du Comité des finances et du développement économique. Rapports numéro 22 du Comité des transports et le rapport du bureau du greffier municipal, de l'avocat général intitulée résumé des observations orales écrit du public sous les questions ajustées et aux exigences au terme de la loi 73, examiné à la réunion du Conseil du 8 mars, soit lu et examiner.

<CR> - (voix de l'interprète) sur la motion, adoptée.

<CR> - (voix de l'interprète) rapports numéro neuf du Conseil de santé. Reçu. Merci, conseiller Qadri. Je sais que le docteur Lévis est ici aussi. Rapport 23 du Comité des affaires rurales. Installation d'un panneau d'arrêt tout direction à l'intersection de la rue Osgoode Main et Elizabeth. Règlement de l'excédent du déficit de 2016. Rapports de mise à jour sur le plan d'accessibilité municipal de la ville d'Ottawa. Juste hier de la viande améliorations commerciales central de Kanata. Coefficient fiscaux et autres politique d'imposition de 2017. Nous avons une motion. Du conseiller El-Chantiry. Et le conseiller (---) à une motion. Vous voulez prendre la parole? Donc, nous allons y revenir, au point six. 7, structures de gouvernance, adoptée. Merci à tous ceux qui ont travaillé. Huit, rapports 41 l', modifications au plan

officielle et au Règlement de zonage, avenue Carling. Modification au Règlement de zonage, Larue Scott. Nous allons y revenir. Modifications on a demandé zonage, 1400 Avenue Carling. Avec des accords des conseillers Brockington et Leiper. Modifications au Règlement de zonage, 1435 avenue Randall. C'est là tour d'eau, la fameuse. Ça fait 17 ans qu'on essaye de régler ça. Félicitations à tous. Modification au Règlement de zonage, 47 rue Havelock. Modifications au plan officiel et aux Règlement de zonage, 102 promenade promenade Bill Leatham. Conseillère Deans et Harder. Modification au Règlement de zonage visant à permettre la présence des marchés de producteur dans le parc villages Square, dans le parc les nerfs de Tramway Byron ainsi que dans le Parc-o-bus Riverview.

<CR> - (voix de l'interprète) merci Monsieur le Maire.

Attendu que le rapport Saint-Charles sera déplacé à cause du réaménagement des terrains de l'Église Saint-Charles à l'angle de (---) et qu'il faut un emplacement temporaire pour le marché, jusqu'au retour, au 125 rue Barrette, après le réaménagement des terrains. Attendu que le parc est utile, approprié et qu'il se trouve tout près, de l'ancien marcher, et qu'il s'agit d'un espace ouvert et qu'il n'y a pas de marché permis à cet endroit. Qu'un zonage temporaire soit accordée pour une période jusqu'à 3 en.

<CR> - (voix de l'interprète) j'ai quelques questions. Il s'agit d'une rue résidentiel. Je pense qu'on vient d'investir de l'argent dans le parc optimiste. Est ce qu'il y a des voisins qui sont inquiets du fait qu'il pourrait y avoir plus de voitures qui vont être stationné? Nous avons discuté avec les exploitants et l'équipe de monsieur ou les rit. Comme vous savez, on est en train de refaire

la rue Marquette. Et le marché va se trouver sur un endroit qui est asphalté elle. S'est très tôt, mais il faut leur trouver un emplacement. Est ce que les gens dans la rue ont été avisés? L'exploitant a fait des consultations, mais on peut en demander de plus. Vous pourrez peut-être les prévenir.

<CR> - Sur (voix de l'interprète)

sur la motion? Adoptée. Le rapport dans sa forme si? Adoptée. Ensuite, rapport 22 du Comité des transports. Stratégie de stationnement de kitsch ici pis, adopter. Politique, politiques de réglementation du stationnement sur rue. 17, politique concernant l'affichage de limite de vitesse de 30 kilos mettre à l'heure sur une route existence. Je pense que le conseiller Egli et le conseiller Nussbaum ont rédigé une motion. Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole? Ou vous voulez qu'on y revienne? Oui. Je vais demander des précisions.

<CR> - (voix de l'interprète)

d'accord. Nous allons y revenir. Merci. Est-ce que quelqu'un veut retirer quelque chose de l'ordre du jour pour approbation en bloc? Sur cet ordre du jour? Adopté. Alors, nous passons au premier point que nous avons retenu. Il y a des gens qui regardent (inaudible) Rodgers qui sont intéressés au coefficient politique qu'en 2017, d'imposition 2017. El-Chantiry appuyé par monsieur Taylor en raison de nouveaux renseignements obtenus de la province. Conseiller El-Chantiry.

<CR> - (voix de l'interprète)

je propose, appuyé par le conseiller Taylor et il s'agit des dernières nouvelles du ministre des Finances que nous avons reçu au mois de mars 2017. Donc, nous demandons

que le conseil municipal approuve un ratio qui est indiqué à 2, 0 1, d'après la mise à jour fournis par le ministère des Finances le 5 avril 2017. Et que la trésorière municipal ou son mandataire soit délégué et reçoivent les pouvoirs délégués pour apporter les modifications nécessaires.

<CR> - (voix de l'interprète) conseiller Nussbaum.

Vous avez une question?

<CR> - (voix de l'interprète) oui. J'ai une brève question

pour le personnel, j'ai noté que le personnel recommande l'adoption de catégorie fiscales facultative dans la catégorie commerciale. Je voulais avoir une idée de votre raisonnement en ce qui concerne ces catégories. Par exemple, les immeubles à bureaux qui sont imposés à un tarif un peu plus élevé par opposition aux édifices commerciaux et les terrains de stationnement sont imposées à moitié du tarif. Est ce qu'il y a une raison pour laquelle il y a différents tarifs d'imposition dans la même catégorie?

<CR> - (voix de l'interprète) merci. Adoption de toutes ces catégories

fiscales a été déterminé en 1998. Donc, nous observons cette pratique depuis. Si on fusionne ait toutes les catégories ensemble, il y aurait des changements. Vous auriez des impôts qui passerait des immeubles à bureaux et qui passerait aux édifices de vente au détail, au magasin. Donc, ce sera un changement trop important. En fait, je n'ai pas de problème avec ça, je pense que c'est très logique, je veux tout simplement mieux comprendre la raison pour laquelle il y a différents tarifs d'imposition dans la même catégorie. Donc, pourquoi est-ce que les parcs de stationnement

pays il y a moitié du tarif?

<CR> - (voix de l'interprète) je peux dire que c'est historique.

Lorsque nous sommes passés à l'évaluation courante, en 98, pour les catégories et sous-catégorie qui semble qui devrait être au même niveau de fardeau fiscal que les autres, donc, la répartition des tarifs on n'a pas été modifiée depuis cette époque. Donc, c'est vraiment la même chose.

<CR> - (voix de l'interprète) est-ce qu'il

serait utile pour les années à venir d'examiner ces catégories pour voir s'il est arrivé d'imposition permettrait d'atteindre nos objectifs politiques? Des objectifs plus généraux? Est-ce qui pourrait se passer dans 20 ans.

<CR> - (voix de l'interprète)

oui, nous pourrions les revoir, mais comme je l'ai dit, lorsque que nous les avons examinées dans les années antérieures, par exemple, la catégorie des parcs de stationnement,

on s'est demandé pourquoi c'était la moitié. Et finalement, il y a une fluidité entre les catégories, le conseil n'étaient pas intéressés. Parce que ça ne va pas réduire les taxes résidentiel. Mais nous pouvons quand même nous pencher sur la question et avoir une discussion avec vous en ce qui concerne ces (inaudible) est l'impact sur l'assiette fiscale de la ville.

<CR> - (voix de l'interprète) merci beaucoup.

Merci, conseiller nous sébum.

<CR> - (voix de l'interprète) donc, sur la motion du conseiller El-Chantiry. Appuyé par le conseiller Tyler. Adoptée? Nous avons maintenant la modification au Règlement de zonage 1960, rue Scott. En ce qui concerne cette adresse, j'aimerais faire un dernier appel à mes collègues, c'est-à-dire de rejeter cette demande. Le zonage de ce quartier qui est envisagé dans le plan secondaire est de dix étages. Accepter 22 étages, c'est tout un saut périlleux. Donc, nous allons établir un nouveau qu'on attaque, nouveau contexte d'urbanisme pour tout le quartier qui va être de Scott à Byron, (inaudible) à Churchill, sans avoir eu de discussions honnêtes avec les résidents et sur les changements possibles dans leur quartier. Il faudra voir un nouveau plan secondaire qui reflète la réalité d'une station à Weiss Boaro est à dominer un qui vont voir le jour. Donc, je pense qu'il est prématuré d'accepter ce genre de hauteur. Si vous pouviez n'appuyez dans le rejet de cette demande, je pense que nous allons protéger les investissements que les gens ont fait dans leur maison et dans leur communauté. Donc, on peut quand même donné une certaine certitude en ce qui concerne l'aménagement de leur quartier.

<CR> - (voix de l'interprète) merci beaucoup. Sur le rapport? Adopté. Des accords des conseillers Reilly, Deans, Chernushenko (inaudible). Il y a aussi maintenant la modification au Règlement de zonage pour la promenade promenade Bill Leathem.

<CR> - (voix de l'interprète) merci. La conseillère Diane disent et moi-même nous nous inquiétons depuis longtemps que le zonage permis dans ces zones d'emplois n'ont pas été passé en revue depuis beaucoup trop longtemps. Moi-même, je peux vous dire et la conseillère Deans aussi, nous pouvons vous dire que nous savons, nous avons de grandes organisations religieuses qui ont rallier des fonds pendant dix ou 15

ans et qui ont finalement construit un lieu de culte. Et je pense que le terme est peut-être pas approprié. Par exemple, le (inaudible) église, elle a doublé sa superficie. Il y a des services religieux à quelques reprises par semaine. Mais bien souvent, il y a d'autres événements. C'est un lieu de rassemblement. Bahreïn, il y a une nouvelle synagogues. Le député provincial mais Claude à organisé le jour de là (inaudible) il n'y a pas si longtemps.

<CR> - (voix de l'interprète) oui

c'est vrai qu'ils ont des services religieux. Il y a aussi une mosquée sur la venue Wood Brothers ainsi que dans le quartier (---)

<CR> - (voix de l'interprète) est-ce

que ce sont les emplacements approprié? Je ne sais. Pas Mais de les restreindre, dans l'ensemble de la ville, je pense que c'est préjudiciable. J'espère que vous allez accepter ce nouveau libellé, en ce qui concerne les lieux de culte. Et je pense que ça devrait être (---) car nous ne savons pas exactement quelle expansion pourrait être appliqué dans l'ensemble de la ville. C'est vraiment pour l'ensemble de la ville. Ces lieux de culte sont comme les églises catholiques, comme on voit un peu partout, ce n'est pas réaliste. En fait, ces lieux, parce qu'ils sont limités, ils souffrent beaucoup et doivent fermer leurs portes. Nous voulons reconnaître par exemple le Centre EY tout près de l'aéroport international d'Ottawa, qui va sans doute demander une expansion. Ça accueille les deux plus grandes célébrations musulmane d'Ottawa par année. Ils vont là parce qu'il y a pas d'autres endroits aussi grand. C'est vraiment un événement religieux. J'espère que vous allez nous appuyer aujourd'hui.

<CR> - (voix de l'interprète) merci. Nous avons une motion qui est à l'écran. Le conseiller Cloutier à la parole.

<CR> - (voix de l'interprète) merci,

Monsieur le Maire. Merci à la conseillère Harder. En général, je suis d'accord avec la motion. Je pense qu'il est bon de revoir le libellé, du paragraphe qui porte sur les lieux de culte. Mais je m'inquiète que cette motion a été présenté dans le contexte des rapports d'urbanisme que nous étudions ce matin, surtout pour 102, Bill Leathem. Dans ce cas-là, l'Armée du salut à demander la permission de construire dans la zone d'inclusion des opérations aéroportuaire. C'est une zone qui a été désigné comme protéger parce qu'il y a (---) qui cause du bruit. Je reconnais que l'armée du salut et certains lieux de culte on différentes habitudes. Il y a aussi d'autres religions qui sont différentes. De les mettre dans le même panier, je pense que ça pourrait causer des problèmes. Mais pour revenir aux répercussions économiques, de ce que cette zone d'inclusion aéroportuaires veut réaliser, ces protéger l'aéroport de restrictions futur. Historiquement, on a imposé des restrictions sur les vols de nuit, on l'a vu à Toronto. À cause du nombre accru de plaintes concernant le bruit. Nous avons vu cela aussi à Toronto et à Montréal. C'est pour cette raison que la motion a été présenté par les conseillères Harder et Deans, dans le contexte de (---). Je me demande pourquoi. Pourquoi c'est présenté à ce moment-ci. Dans nos délibérations. Parce que ce que j'avais dit au Comité de l'urbanisme, c'est que nous voulions protéger cette zone d'inclusion des opérations aéroportuaires. Donc, je demanderais à la motionnaire est à la co-motionnaire d'accepter un amendement favorable qui pourraient être inclus dans le dernier paragraphe. Qu'il soit résolu

que les services d'urbanisme réalise une étude en ce qui concerne la sélection (---) des zones d'emplois et j'ajouterais, à l'exclusion des zones d'emplois au sein de la zone d'inclusion d'opérations aéroportuaire. C'est la seule chose que je demanderais. Comme je l'ai dit au comité, je pense que les autorités aéroportuaires ont la responsabilité, sans aucun doute, de favoriser la croissance économique de notre ville, les emplois de milliers de personnes. Nous ne voulons pas mettre cela en péril. Ma question c'est, est-ce que vous acceptez cet amendement favorable, conseillère Harder?

<CR> - (voix de l'interprète) je peux parler pour la conseillère Deans, nous ne pouvons pas l'accepter.

<CR> - (voix de l'interprète) conseillère Deans?

Merci. Conseiller Cloutier, la raison pour laquelle nous ne pouvons pas accepter cet amendement favorable, c'est parce que nous demandons une étude. Nous voulons revoir toutes les zones dans l'ensemble de la ville et on ne peut pas, on ne veut pas que ce soit circonscrit au début. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas d'impact sur les terres qui entourent l'aéroport, mais nous ne voulons pas limiter cela au tout début de l'étude. Nous présentons la motion parce que la manière dont les gens se rassemblent, dans la ville, change de façon radicale. Dans certaines banlieue, nous l'avons vu et nous pensons que le moment est venu de mettre à jour nos politiques pour que ce soit reflétée. Nous voulons aussi nous assurer de faire notre possible en ce qui concerne l'accommodement de nouvelles utilisations. Nous ne voulons pas que ce soit limitée au (---). Conseillers Cloutier vous avez entendu la réponse. Vous pouvez présenter votre propre amendements, si quelqu'un vous appuie. Micro,

s'il vous. Plaît.

<CR> - (voix de l'interprète) maître au Qatar, ceci est présenté en ce moment dans le contexte de 102, Bill Leathem. Quel sera l'impact sur la zone aéroportuaire? Je ne parle pas de la motion en soi. Mais le fait que ce soit présenté ici comme faisant partie de 102, Bill Leathem.

<CR> - (voix de l'interprète) c'est Maître  
(---) qui va répondre.

<CR> - (voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. Il y aura pas d'impact immédiat, comme la conseillère Deans l'a déjà dit, c'est une étude. Mais je dois dire que cette question fait l'objet d'une audience. D'après les commentaires que j'ai déjà entendu des autorités aéroportuaires, ça pourrait être une préoccupation. Ce sera certainement soulevés dans le cas dans le cadre d'une audience.

<CR> - (voix de l'interprète) est ce que vous avez autre chose?

<CR> - (voix de  
l'interprète) non.

<CR> - (voix de l'interprète) avant de demander aux conseillers El-Chantiry de présenter sa motion, en ce qui concerne la proposition du conseiller Cloutier, c'est-à-dire d'exclure la zone aéroportuaire, je pense que le personnel pense

que nous devrions revoir au départ toutes les zones, en excluant rien pour l'instant.

Au long du processus, nous allons déterminer quels sont les critères appropriés.

D'accord? Merci. Conseiller Cloutier, est-ce que vous allez proposer un amendement ou une motion?

<CR> - (voix de l'interprète) non.

<CR> - (voix de l'interprète) d'accord.

Le conseiller El-Chantiry à la parole.

<CR> - (voix de l'interprète) ma question s'adresse

à la trésorière. Par le passé, les lieux de culte j'étais exemptés des redevances d'aménagement. Est-ce que cette étude inclura ceci? Est-ce qu'ils vont continuer d'être exemptés des redevances de l'aménagement? Ou est-ce qu'ils seront traités comme d'autres allouait station? J'ai besoin de le comprendre avant de le voter. Pour l'instant, les lieux de culte sont exemptés des redevances d'aménagement sauf pour la partie transports en commun. Donc, la question est de savoir si cette exemption devrait continuer d'être appliquée, devrait être étudié dans le cadre d'un examen des redevances. Ça n'a pas encore été confirmé. Donc, ce n'est pas considéré comme faisant partie ...

<CR> - (voix de l'interprète) si un endroit est dédié

à un lieu de rassemblement est un lieu de culte, il faudrait qu'ils payent des redevances d'aménagement comme tout le monde. Il paraît des redevances d'aménagement pour le lieu de rassemblement, la grande salle, comme c'est le cas en ce moment.

Et ce n'est que le lieu de culte qui pèse des frais d'aménagement transitoire.

Si c'est le même espace, à ce moment-là, je pense qu'il doit se payer.

<CR> - (voix

de l'interprète) merci, conseiller. Conseiller Brockington.

<CR> - (voix de l'interprète)

merci, Monsieur le Maire. On a eu une longue conversation au comité. On a parlé de toutes sortes de questions et moi aussi, j'ai posé des questions sur l'impact, non pas pour les médias, mais à long terme. Personne ne conteste que l'armée du salut fait du bon travail dans la communauté et ce, depuis maintes années. Et personne nie qu'ils ont besoin d'un nouvel emplacement. Mais Barrhaven n'a pas beaucoup de choix, choix pour un terrain de la superficie qu'ils recherchent. Alors, je tiens quand même à attirer l'attention des conseillers et conseillères sur la motion.

Il y a des clauses ici que j'appuie pleinement, on parle d'une étude sur le bruit.

Et aussi, on parle d'une interdiction (inaudible) que j'ai appuyé et ensuite, d'une convention que j'ai voulu accepter aussi. J'ai par contre des préoccupations avec 2a, les membres du conseil ont reçu une lettre du PDG de l'administration aéroportuaire Monsieur Larouche qui dit, pourquoi la proposition de ces demandes devrait être refusé. Trois raisons principales. D'abord, il y a plusieurs directives de plusieurs gouvernements qui vise justement à interdire des affectations de sol sensible au bruit. Deux, sauvegarder les intérêts publics et économique en protégeant les opérations positive de l'aéroport et troisièmement prévenir les effets adverses du bruit des aéronefs sur les propriétés ce sont là trois arguments dont on doit donner tenir compte. Aussi, dans sa lettre, il parle des consultations du personnel

municipal avec le ministère de l'environnement et je cite: le ministère en janvier, l'exemption pour les lieux de culte devait être réglé un conflit courant avec l'industrie. Il y avait pas l'intention d'activer l'exemption pour les bruits d'aéronefs. Comme on veut avoir des institutions ... des utilisations institutionnelles comme des lieux de culte, le rôle le règlement dit que c'est une utilisation qui est sensible au bruit qu'il n'est pas permise en vertu des règles de l'environnement. Monsieur Laroche c'est le plan officiel de la ville tu dis que dans cette zone résidentielle, ce genre d'aménagement n'est pas permis. Les utilisations sensibles au bruit sont des résidences, des institutions institutionnelles et des espaces publics. (---) des lieux de culte. Alors, en permettant une exemption aux politiques déjà en vigueur, le ministère de l'environnement, avec ces lignes directrices et le plan officiel de la ville irait nuire à la contribution de l'administration aéroportuaire et des activités de l'aéroport. Alors, cette crainte est réelle, il ne s'agit pas d'un cas en particulier. Il s'agit de voir quel genre d'aménagements peuvent être permis dans le AOAZ, même à Montréal Trudeau ou à Pearson. On se préoccupe du bruit des avions et cela limite, bien sûr, la capacité de l'aéroport de prendre de l'expansion. Alors, il est difficile de penser à 20, 30, 40 ans. Maintenant. Parce que si on en permet un, il faudra en permettre d'autres. Il sera difficile de dire non à l'avenir. Et quand on a un groupe comme l'Armée du salut qui fait tellement du bon travail apporte beaucoup à la collectivité, c'est vrai qu'il est difficile de dire non. On voudrait bien qu'il puisse prendre de l'expansion, mais, il reste à voir si c'est un endroit approprié pour qu'il le fasse. En le permettant, il faut se demander quels sont les impacts sur l'aéroport à l'avenir. Et c'est là la question. La question à laquelle il nous faut répondre. En tant que tel, on pourrait dire : on pourrait permettre cela, c'est une belle utilisation qui offrent de bons services

à la communauté. Mais là encore, quel est l'impact à long terme? Et que pourrait-il être? Nous nous entendons tous pour dire que l'aéroport est un moteur économique de la ville, c'est un grand employeur et nous voulons qu'ils continuent de prospérer et de fonctionner. Les sept demandes mais inquiète vraiment. Cette demande n'inquiète. Je vais écouter le débat, je vois que d'autres personnes veulent prendre la parole, mais j'ai des inquiétudes avec 2a, alors Monsieur le Maire, je vais vous demander si c'est possible, comme je l'ai dit, je n'ai pas d'hésitation à voter comme la majorité, mais j'aimerais qu'on vote séparément sur 2a. Merci.

<CR> - (voix de l'interprète)

conseiller Eddie.

<CR> - (voix de l'interprète) petite question au personnel. Pour revenir

à l'amendement favorable qui n'a pas été adopté. Je suppose que l'étude que vous allez faire, c'est que l'aéroport y participera il pourra énoncer ses inquiétudes, ses préoccupations, c'est question? Nous, vous allez rien faire simplement, élaborer un rapport et nous le présenter avec des recommandations? À ce moment-là, si l'aéroport a encore des inquiétudes, il pourra présenter sa cause au comité et au conseil?

<CR> - (voix de l'interprète) c'est exact.

<CR> - (voix de l'interprète) ce que j'essaie

de vous faire comprendre, c'est que l'aéroport n'est pas exclu du processus. Il aura l'occasion d'intervenir plus tard.

<CR> - (voix de l'interprète) oui. L'aéroport sera représenté à la table lors des consultations pour cette étude.

<CR> - (voix de l'interprète) bon, merci.

<CR> - (voix de l'interprète) conseillère Harder.

<CR> - (voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. Le conseiller Qaqish va répondre à la plupart des questions, mais je voulais quand même souligner au comité, nous avons été tous ou à peu près, surpris du rapport des délégations qui ont été présentés, l'utilisation du sol de l'aviation de Transports Canada. On parlait du bruit de l'aéroport. Il y a un extrait aussi des tableaux qui parle d'un bruit de plus de 40 décibels. Ça comprend les bureaux commerciaux, les utilisations publiques, les églises ne sont pas permises là. Le résidentiel non plus. Et puis, il y a une parenthèse de 40 à 35, 35 à 40 et moins de 30. Le fait est que les églises se retrouvent dans ce tableau. Et c'est assez remarquable, d'ailleurs, mais dans les 35 à 30, le contour NEF NEP et dans les moins de 30, dans ces deux catégories, les églises étaient permis. Je voulais simplement le signaler car le conseiller Brockington la soulever.

<CR> - (voix de l'interprète) merci. Conseiller (inaudible)

<CR> - (voix de l'interprète)

merci, Monsieur le Maire. Pour situer le contexte, si vous n'étiez pas au comité d'urbanisme, à quelques mètres de ce lieu se trouve la GRC également. Donc, il y a des milliers d'employés qui sont exposés à-ce, à cette trajectoire des avions, cinq jours par semaine, 35 heures par semaine. Je comprends aussi l'importance de la viabilité économique de l'aéroport. Je comprends son point de vue. Je ne pense pas que personne ici ne veuillent imposer des sanctions à l'aéroport à l'avenir.

Il faut que ce soit bien clair. Je ne pense pas que ça intéresseraient qui que ce soit d'avoir des couvre-feu ou des sanctions pour l'aéroport. Comme conseiller de ce secteur, la situation n'est pas facile car je veux bien appuyer l'Armée du salut, par contre, je comprends la position de l'administration aéroportuaire.

La conseillère ardeur hier a demandé, en fonction des discussions au comité d'urbanisme, que l'aéroport donne suite à certaines des plaintes. Je pense que vous avez vu le diagramme ici qui indiquent comment Ottawa a reçu le plus petit nombre de plaintes pour l'aéroport, comparativement à Winnipeg, Toronto, Vancouver. Et à la page 3 du rapport, vous allez voir que la plus grande source de bruit ou des plaintes vient du nord de l'aéroport. Parce qu'il y a des écoles d'aviation qui travaillent dans ce coin. En fait, c'est dans votre secteur, conseiller Brockington. C'est de là que viennent les plaintes surtout. Voyez-vous, l'aéroport c'est développé au fil des ans et il y a beaucoup de nouveaux aménagement qui sont de plus en plus près de l'aéroport maintenant. Si vous êtes dans le parc d'affaires de (---), je pense qu'il est clair d'après le demandeur qu'il sait ce qu'il fait. Nous avons eu des discussions à une réunion hier. Pour voir si on voulait faire quelque chose par écrit pour présenter ici, à la réunion. Mais personne n'était intéressé à le faire. Deuxième point, au sujet de l'impact économique. Ça se trouve aussi à la

page 3. Préoccupation avec les sections de nuit qu'on pourrait imposer. L'Armée du salut a dit que non. On utilisera pas l'installation le soir. Donc il ne pourrait pas y avoir de plaintes. L'Armée du salut a été clair au comité d'urbanisme. Elle ne voulait pas déposer de plaintes à l'avenir. Comme j'ai dit, on a offert de mettre quelque chose par écrit à cet égard mais personne n'était intéressé. Ainsi donc, je sais que ce n'est pas une parcelle de terrain idéal pour l'Armée du salut, mais je pense, l'armée cherche du terrain depuis dix ans. C'est là où ils ont choisi de s'installer. Ils ont investi déjà beaucoup de ressources. Alors, il faut procéder avec ce genre de demandes au cas par cas. Je vais donc appuyer l'Armée du salut pour qu'elle s'installe à cet endroit. L'amendement au rapport.

<CR> - (voix de l'interprète)

conseiller Moffatt.

<CR> - (voix de l'interprète) petite question sur ce qui est permis

à l'intérieur de cette zone d'influence. Je ne sais pas à qui il a posé. Je veux simplement une précision. On peut construire un hôtel dans cette zone, un centre communautaire et on peut construire un centre des congrès, n'est-ce pas?

<CR> - (voix

de l'interprète) c'est exact, Monsieur le Maire. C'est juste que les utilisations qui sont sensibles aux bruits ne serait pas inclus dans cette zone.

<CR> - (voix de

l'interprète) alors pourquoi est-ce qu'une église est différente d'un centre communautaire?

Parce qu'à (---), par exemple, le bruit ne dérange pas. Si je vais à l'église, le bruit va me déranger. Je me demande ... enfin. Voilà bien pourquoi il nous faut passer en revue cette zone d'influence. Parce qu'à mes yeux, ce sont des utilisations qui s'équivalent. Je veux simplement confirmer que ... en tout cas. Ce sont des utilisations similaires. Je peux amener mon enfant jouer à la balle, voir ce qui se passe dans la zone d'influence. Mais je ne peux pas aller à l'église là. Pour revenir sur une question du conseiller Qaqish, enfin, peut-être que ça s'adresse à monsieur O'Connor. Qu'une convention particulière soit imposée pour faire des zones d'influence à l'aéroport d'Ottawa. Combien de fois est ce qu'on l'utilise en réunions communautaires et que quelqu'un se plaint d'un commerce qui s'est installé? On dit: vous vous êtes habitué au bruit, vous habitez près d'un aéroport. Je veux que ce soit clair, que nous n'allons pas nous retrouver avec une église. On sait bien qu'elle fait du bon travail. Mais si on nous dit qu'on a vraiment besoin d'une période de silence pendant les deux prochains jours, il y a des funérailles ou un service commémoratif, non. Une telle convention, c'est plus pour la forme seulement. Parce qu'ils vont admettre qu'ils ne pourront pas commencer à changer la trajectoire des 747. Comment est-ce qu'on peut être certain que tout soit bien clair? Qu'ils vont bâtir une église et une salle paroissiale sur un terrain où il y a des problèmes de bruit?

<CR> - (voix de l'interprète) Monsieur le Maire, il y a des libellés normaliser là-dessus. On pourrait certainement être encore plus rigoureux et inclure des questions comme celle que vous avez soulevé. Afin qu'il soit très clair qu'on ne peut pas s'attendre à l'absence de bruit parce qu'on est dans la zone d'influence de l'aéroport.

<CR> - (voix de l'interprète) je pense que si les membres du conseil sont d'accord, on pourrait demander que le texte soit un peu plus spécifique et rigoureux, pour ce qui est de cette convention sur les normes. On nous a demandé, donc, de séparer deux a on a la motion Harder est Deans. Adoptée. On va voter surtout le rapport sauf deux a. Le rapport dans sa forme modifiée moins 2 a, il y a désaccord du conseiller Cloutier. Je pensais que vous aviez demandé ... le conseiller Cloutier n'est pas d'accord avec l'ensemble du rapport. Le conseiller pour Harrington sur 2a. Le conseiller Brockington sur 2a. Le prochain point. 17, politique concernant l'affichage d'une limite de vitesse de 30 kilomètres à l'heure sur une route existantes. Est-ce que c'était le conseiller Nussbaum ou Leiper qui a retenu ce point? Désolé, conseiller Hubley, vous avez retenu ce point. Vous seriez arrivé à moi éventuellement.

<CR> - (voix de l'interprète) ma question sur la motion, Monsieur le Maire. C'est surtout sur la deuxième partie où l'on parle d'appliquer ce 30 kilomètres à l'heure à des collègues triste qui ont plus de 1500 voitures qui circulent. Est ce qu'on parle seulement d'une zone scolaire? Est ce que la premières modifications veut dire la même chose, que ce soit seulement dans les zones scolaires? Parce que certaines de ces rues, j'ai une rue dans mon coin, elles sont très longues et il y a une école. Mais je ne voudrais pas que toute la rue soit limitée à 30 kilomètres à l'heure. Je voulais simplement avoir une précision, si c'est divisé en deux. Si ça vous permet d'avoir 30 kilomètres à l'heure dans la zone scolaire seulement.

<CR> - (voix de l'interprète)

je ne sais pas si votre question après à cela mais le conseiller Egli à une modification.

On va la lire. Si ça ne vous satisfait pas on demandera au personnel de faire des commentaires. Cette motion en est une de précision.

<CR> - (voix de l'interprète)

à cause des questions qui ont été précisées, au comité, quand ça a été adoptée.

Je ne vais pas lire tous les attendu que mais je vais lire les résolu tif. Que

le critère deux des critères de l'environnement sur la circulation prévoit des opérations

de transit pour les routes avec des services de transport en commun, une limite

de 30 kilomètres à l'heure serait considéré seulement si le service n'est pas fréquent,

comme trois passages par heure. Ce ces opérations le transport en commun soit

limitée à 30 kilomètres à l'heure seulement si le service n'est pas fréquent et

ici il y a déjà une limite de 30 kilomètres à l'heure sur cette route ou plus lentement

pendant les heures de jour entre six heures et 19 heures, du lundi au samedi. Ou

si cette route est une route locale ou collectrice<sup>3</sup> près d'une école. 5000, après

le Guide de l'Association routière on dit que 25 kilomètres à l'heure c'est suffisant.

Une limite de 30 kilomètres soient pris en considération sur les routes qui ont

moins de 2500 véhicules par jour. Que cela soit modifiée pour dire que les lignes

directrices identifie 2500 voitures par jour comme étant le seuil maximum pour

les routes locales. Donc, la limite de vitesse de 30 kilomètres à l'heure ne soient

considérées sur les routes où il y a moins de 2500 véhicules qui passent par jour

sur les routes où les volumes sont plus élevés, et qu'il y a une école dans les

environs. Donc, une vitesse de 30 kilomètres pourraient alors être mis en oeuvre

aux heures d'arriver et de départ des élèves à l'école. Je ne sais pas si cela

répond à vos préoccupations. Sinon, on a (---) ici qui pourrait vous répondre. La

deuxième partie répond, oui, parce qu'on y parle de zones scolaires. Pendant les heures de bureau, quoi. Mais la première modifications parle de routes collecte triste à l'entrée piétonne de l'école. Alors, est-ce que c'est seulement la zones scolaires dont il s'agit ou toute la rue?. Ça, ce n'est pas encore très claire. Alors, Phil, pouvez-vous répondre aux conseillers Hubley.

<CR> - (voix de l'interprète)

monsieur le maire, ce serait dans la zone scolaire. Ça dépend des autobus, en fait. En fait, cet article énumère trois conditions pour que les zones ... pour permettre les ondes de 30 kilos mettre à l'heure. Si le service de transport en commun n'est pas fréquent. Aussi la route a déjà une limite de vitesse de 30 kilomètres ou si l'emplacement et juste à côté de l'entrée piétonne de l'école. Alors,, ça dépend des caractéristiques du service de transport en commun.

<CR> - (voix de l'interprète)

merci. Nous avons donc la motion du conseiller Egli appuyé par le conseiller Leiper. Adopter? Le rapport, dans sa forme modifiée? Bien. Motion d'adoption des rapports. Conseiller Monette et conseiller Qadri.

<CR> - (voix de l'interprète) je propose appuyé

par le Conseil Qadri que le rapport neuf du Conseil de santé d'Ottawa, le rapport 23 du Comité d'agriculture et d'affaires rurales, le rapport 22 du (---) le rapport 22 et 23 (---) du développement économique le rapport 41 du Comité de l'organisme, le rapport 22 du Comité des transports et le rapport du bureau du greffier municipal et de l'avocat général ainsi que les résumés des observations elle rôle et écrit

du public sur les questions assujettis aux exigences, explication au terme de la loi 73 examiné à la réunion du Conseil du 8 mars 2017 soit reçu et adopté dans leurs versions modifiées.

<CR> - (voix de l'interprète) motion telle que présentée par le conseiller Monette? Adopté. Motion dont avis a été donné antérieurement conseillère McKenney appuyée par le conseiller l'hyper-.

<CR> - (voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. Je ne vais pas tout lire, on fait cela chaque année, mais celle-ci couvrira 2017 et 2018. Donc, je ne vais pas revenir demander la même chose l'année prochaine, c'est une fermeture de rues pour Glover, ça fait partie de la vague de la rue banques, c'est un festival de lumière annuelle, donc, il est résolu que le Conseil approuve la fermeture de la rue Bank et de la rue glousser et de la rue banques, du troisième vendredi de juin 2017 à 13 heures au troisième dimanche de juin 2017 et 2018 à six heures pour le Festival golfeir pourvu que soient respecté les exigences et les conditions de l'équipe consultative des événements spéciaux. Bien. Motion? Adoptée. Motions requérant la suspension du règlement. Conseillent aux fêtes appuyé par le conseiller Darouze au sujet de l'aréna de (inaudible) et l'incendie qu'il y a eu là-bas. Suspensions? Conseiller Moffatt.

<CR> - (voix de l'interprète) je vais la lire car elle donne le contexte. Attendu que le 15 mai 2015, le Conseil approuve une liste de projets pour du financement en vertu du programme d'infrastructures communautaires Canada 150 et qu'on a demandé aux trésorière d'identifier des sources

de financement attendu que la ville a obtenu une subvention pour la rénovation et l'expansion de l'aréna de avec une date de terminaison de mars 2018 et attendu que le 9 décembre 2015 le Conseil a approuvé la location du financement pour le projet d'expansion de l'aréna de Man atypique et attendu que le projet actuel io907956 à un budget de (inaudible) et que le (---) initiatives 37 de partenariats communautaires et de, du financement de l'Association communautaire de Van artistique qui a attendu que la ville a reçu 11 offres concurrentielles et que la plus basse offre était de 6000 dollars plus basses et qu'attendu que l'aréna de cette circonscription a été endommagée par le feu dans la matinée du 27 janvier 2017 après que les dessins de conception était terminée. Il y aura des coûts additionnels de réparation et attendu que 81% du travail prévue pour un nouvel espace élargi, attendu que la taille est l'échelle de l'expansion qualifie comme des projets, c'est qualifié comme des projets de croissance en vertu des frais d'aménagement de loisirs, il est résolu que les coûts accrus et la date d'achèvement pour la subvention de Canada 150 soit augmenter à 3403727 dollars, qui pourra financer, Halladay redevances d'aménagement, d'installations de loisirs accordé aux secteurs ruraux. Il y en a trois, on fait, l'ouest, le sud il est, ceci viendrait donc de la partie sud. Car ça comprend rideau est Osgoode et cet aréna serre ou deux.

<CR> - (voix de l'interprète) conseiller

Brockington.

<CR> - (voix de l'interprète) merci, Monsieur le Maire. Je vais appuyer

la motion. Mais j'ai une question parce que j'ai l'impression que le feu à rajouter au coup. Qu'est-ce que l'assurance à couverts et pourquoi est-ce que le tout n'a

pas été assuré finalement?

<CR> - (voix de l'interprète) c'est à cause de la valeur des dommages, 100000 dollars, c'est en deçà du seuil de toute réclamation de la ville car on est finalement auto assuré, il faut trouver l'argent pour faire les réparations. Alors, sur la motion Moffatt et Darouze. Adopté? Conseillère dans. On doit suspendre le règlement. Elle a une motion sur le Comité d'appel des demandes de permis et suspensions du règlement? Oui. Merci. Je vais lire la motion. Attendu que le 8 décembre 2010, le conseil municipal a approuvé la création d'un comité d'appels des normes et des permis composé de cinq citoyens pour entendre les causes relatives à l'octroi de licences et de normes de propriétés. Attendu que le conseil à une politique pour les comités consultatifs, les conseillers, les groupes de travail et les groupes externe. On a déterminé que le mandat pour ses membres sera de deux ou quatre ans. Et comme ses membres peuvent servir un maximum de deux mandats consécutifs, et attendu que le 25 mars 2015, le Conseil a approuvé la nomination de cinq membres à ce comité des appels, dont deux ont été approuvés pour un mandat de quatre ans et les trois autres pour des mandats de deux ans. Et attendu que trois membres nommés pour deux ans veulent continuer au comité jusqu'aux prochains processus de recrutement qui aura lieu à la fin du mandat du Conseil; attendu que le prolongement du mandat de ses membres serait conforme à la limite de huit ans établi dans la politique de nomination et; attendu que le mandat des membres nous aiderait à régler des problèmes de quorum et nous éviteraient des dépenses supplémentaires. Il est donc résolu que le Conseil approuve que le mandat des membres suivant du comité des appels soit prolonger de 2 à 4 ans et ses membres sont: Doug Wallace, et Wynne avance et Stella (inaudible) oui (voix de l'interprète) petite question,

Monsieur le Maire. Je vais appuyer cette motion, mais s'il y a quelque chose qu'on devrait faire dans l'examen de gouvernance pour être certain que ce genre de circonstances ne se représente plus.

<CR> - (voix de l'interprète) oui, ça aurait dû être inclus et il y a quatre ou cinq mois. C'est un oubli de ma part. Je m'en excuse. Et on réglerait cela à la prochaine fois. Est-ce que quelqu'un d'autre... Sur la motion? C'est adopté? Est-ce que quelqu'un a une motion qui requièrent la suspension du règlement? Avis de motion pour étude à une prochaine réunion? Motion de présentation de rapports, des règlements, pardon. Conseiller Monette appuyé par le conseiller Qadri.

<CR> - (fin de la traduction) moi-même appuyé par le Conseil qu'ôte Qadri que les règlements il Murray à l'ordre du jour (---) motion de présentation du règlement soit lu et adopté.

<CR> - (voix de l'interprète) adopté?

<CR> - (voix de l'interprète) un petit rappel.

À midi et demi aujourd'hui, à l'entrée, ce message s'adresse à tous les partisans des sénateurs, je sais que le conseiller Moffatt n'ira pas pour aller appuyer notre équipe. C'est à midi et demi. Pour aller rencontrer les sénateurs à midi 30 sur la rue, (---), (fin de la traduction) si vous avez vos chandails des sénateurs, vous pouvez les porter! Je veux remercier aussi plusieurs membres du conseil d'avoir porté du rose parce que c'est la Journée internationale du rose! Nous irons sans

doute à l'événement à l'immeuble de l'horticulture ce soir. Est-ce qu'il y a des demandes de renseignements par écrit, madame la greffière adjointe? Levée de séance? Règlement de confirmation. Conseiller Monette.

<CR> - Que le règlement suivant soit adoptée lu et adopté: (inaudible) les délibérations du Conseil du 12 avril 2017.

<CR> - Adopté.

<CR> - Merci Monsieur le Maire, présenté par moi-même et appuyé par le député Qadri, que les délibérations du 12 avril 2017 soit ajourné.

<CR> - (voix de l'interprète)  
adopté.

[Sous-titrage: [www.sovo-tech.com](http://www.sovo-tech.com)]